



Réunion publique
Expérimentation :
extinction 0h - 6h



Vie citoyenne
Le Conseil Municipal des
Jeunes prend ses fonctions



Déchets
Du nouveau
pour mieux trier



Portrait
Jean-Pierre Colle, pour
l'amour des beaux lieux

Saint Antonin Noble Val

Bulletin municipal

#9

Fév./Mars
2025



DOSSIER

Action sociale

Mieux vous soutenir

RETOUR EN IMAGES



1. Première réunion de travail entre les soignants de la Maison de Santé et le Dr Nemi, notre nouveau médecin généraliste.
2. et 3. La cérémonie des vœux a été l'occasion de se retrouver et de présenter le Conseil Municipal des Jeunes (voir p.6). Des photos retrouvées à la Maison Brousses ont également été exposées et les habitants ont été invités à récupérer les photos de leurs proches. **4.** La rénovation du Pont de la route de Joany est finie et les restrictions de circulation levées.
5. et 6. Le goûter de Noël a, cette année encore, ravi petits et grands avec ses spectacles, contes et gourmandises. Le Père Noël a bien entendu été lui aussi au rendez-vous avec ses rennes !



Le mot de la Maire

Prenons soin de tous

En ces temps difficiles pour beaucoup, nous avons choisi pour ce bulletin de vous présenter toutes les actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il propose déjà nombre d'aides et va être renforcé. Participer au paiement des factures pour se chauffer, pour se nourrir est évidemment nécessaire mais ne suffit pas. C'est pourquoi nous allons plus que doubler son budget en 2025, pour mettre en place une politique sociale plus ambitieuse, comme vous le découvrirez dans le dossier.

Ces jours-ci, vous allez commencer à voir passer des engins de chantier place des Tilleuls : la construction de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle commence enfin ! Cette bonne nouvelle s'accompagne d'une autre : j'ai eu le plaisir lors des vœux de vous présenter le Docteur Nemi, notre nouveau médecin généraliste. Il a choisi de s'installer dans notre beau village, après 5 ans d'exercice en hôpital, à Paris puis Aurillac.

Il reste encore quelques procédures administratives, mais il devrait pouvoir commencer ses consultations dans quelques semaines, au cabinet médical actuel. Il ne pourra pas répondre à toutes les demandes, vous vous en doutez bien, c'est pourquoi je vous demande encore un petit peu de patience. Il ne restera pas seul, nous continuons à rechercher un à deux médecins supplémentaires. Je tiens à remercier le Docteur Nemi de nous avoir choisis, mais aussi l'équipe de soignants, tous soudés et conscients des enjeux, ainsi que notre équipe de soignants retraités, qui ont su prendre le relai et parler de leurs expériences. Une formidable aventure collective qui montre qu'ensemble on va plus loin !

Elisabeth Bin

La mairie répond à vos questions...

Quand pourrions-nous prendre rendez-vous pour consulter le nouveau médecin ?

(Mme A.H., le 17 janvier)

Plusieurs démarches administratives restent à finaliser au niveau de l'ordre des médecins et de la Sécurité sociale. Nous anticipons une ouverture du cabinet début mars, nous vous tiendrons bien sûr informés. Le Dr Nemi a néanmoins déjà commencé à travailler avec les soignants de la Maison de Santé en réunion de coordination et pour préparer son installation.

État civil

Naissances :

LAFON Nelyo Sacha, le 8-11-2024

RIFF POPELIN Abigaël Louise Joy,
le 17-12-2024

Décès :

BOVET Odette Renée, le 29-11-2024

CHABBERT Pascal François,
le 28-11-2024

BESSÈDE Yvonne Cécile
née **DONNADIEU**, le 30-11-2024

PÉGOURIÉ Vivian Luc, le 01-12-2024

ROSSELET Edouard Pierre,
le 11-12-2024

ASTOUL Paul Albin, le 18-12-2024

KOMAROV Lidiya Yulianovna
née **ZDANOVYCH**, le 25-12-2024

De BAUDOUIN Jeanne Antonia
Joséphine née **BOUAS**, le 26-12-2024
BOUYSSIÈRE Monique Violette
Louise, le 31-12-2024

FABRE Jacqueline Jeanne Thérèse
née **THIMAGENE**, le 05-01-2025

MALMONT Rosine Marie-Line,
le 07-01-2025

Mariages :

LAVIOLETTE Marie-Claude et **MONTEL Jean-Marie**, le 31-01-2025

Mieux vous soutenir

Dossier **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de St-Antonin s'engage auprès des personnes qui traversent des situations difficiles, mais propose aussi des actions ouvertes à tous les habitants. Aides, projets et animations, on vous raconte tout !**

Le CCAS est géré par un conseil d'administration, composé de Madame la Maire et un nombre égal d'élus et de membres d'associations locales à caractère social. C'est ensemble que ses membres décident des actions de solidarité à mettre en œuvre et organisent l'aide sociale auprès des habitants de la commune. De nombreuses actions ont été mises en place en 2024, et pour 2025 son budget annuel passera de 8 000 à 20 000 €.

Des aides adaptées à chacun

• **Pour les coups de pouce :** le CCAS distribue aux habitants, sur demande à l'accueil de la mairie, toute l'année et dans la limite de 3 bons par an et par foyer, sous conditions de ressources :

- des bons "épicerie" de 30 à 80 €,
- des bons alimentaires "marché" (à partir de juin 2025 à utiliser sur les marchés du dimanche et du jeudi),
- des bons "carburant".

• **Pour les coups durs :** le CCAS aide au paiement des factures en cas de difficultés passagères, après évaluation par l'assistante sociale (à la Maison Départementale des Solidarités, sur rendez vous au 05 63 30 91 54).

• **Pour les loisirs :** le CCAS met en place une tarification sociale à la piscine municipale, basée sur le quotient familial.



↑ **Pour les femmes enceintes** et sans condition de ressources un panier de légumes frais des Gorges de l'Aveyron est offert chaque semaine.

• **Pour les femmes enceintes :** un panier "femme enceinte" : composé de légumes frais du Jardin des Gorges de l'Aveyron est offert chaque semaine du 4e mois de grossesse à la naissance du bébé, sans conditions de ressource, sur présentation du certificat de grossesse. Un atelier cuisine associé est également proposé.

• **Pour tous :** le CCAS organise ou participe à la mise en place de différents événements gratuits comme des conférences ou des ciné-débats à raison de 4 projections par an, en partenariat avec Cinéfol et Ciné Noble Val.

Vers une Sécurité Sociale Alimentaire ?

L'équipe du CCAS réfléchit à la mise en place d'une Sécurité Sociale Alimentaire à l'échelle du village. Ce projet ambitieux vise à étendre les principes du régime général de sécurité sociale à l'alimentation. Il s'agirait de permettre à des personnes de bénéficier d'un bon mensuel pour l'achat de fruits, légumes, viande et miel auprès de producteurs locaux. Le groupe de pilotage se constitue actuellement et toutes les personnes désireuses de participer à la réflexion sont invitées à prendre contact avec le CCAS. ●

À vos agendas



Le 19 mars

Interdit aux jeunes !

Tous les habitants âgés de plus de 70 printemps sont chaleureusement invités au goûter des aînés, le 19 mars, de 15h à 18h30 à la Salle des Thermes. Venez vous dégourdir les pattes grâce à l'animation musicale spécial musette !

Gratuit et sur inscription
au secrétariat de la mairie :
05 63 30 60 23.

Le 11 mai

La première fête du CCAS

À destination de l'ensemble des habitants, elle aura lieu le 11 mai. Au programme : une grande enquête à mener en équipe dans les rues du village, 2 spectacles présentés par la compagnie Mauvais Coton, des jeux grandeur nature place des Moines, un atelier photo et déguisement, un concours de tartes avec de nombreux lots à gagner et un goûter pour finir la journée !



Contact : Le CCAS se situe dans les locaux de la mairie et les horaires d'ouverture sont les mêmes que l'accueil de la mairie (voir *mémo en dernière page de ce bulletin*).

Pour le joindre **par téléphone** au 05 63 30 60 23 ou **par mail** : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com

Expérimentation extinction éclairage public 0h-6h

Une réunion publique organisée le 12 février a permis de présenter ce projet et de répondre aux questions des habitants.

Cette extinction, encouragée par le Syndicat Départemental d'Electricité et déjà pratiquée par la moitié des communes en Tarn-et-Garonne, permet des économies d'énergie de 30 à 50% et une baisse de la pollution lumineuse. Les retours des communes la pratiquant ne montrent par ailleurs pas d'impacts sur la sécurité des biens ou des personnes. Par exemple, une étude réalisée en 2022 auprès des 165 communes de Haute-Garonne ayant adopté cette extinction montre que 98 % des communes n'ont constaté aucun problème de sécurité publique supplémentaire. La réunion publique a été l'occasion de rappeler les réglementations que nous devons respecter et notamment l'arrêté du 27 Décembre 2018,

relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses et la Loi Grenelle II de 2021. La réunion a surtout permis de partager les retours positifs de communes voisines et notamment Caussade, Caylus et Nègrepelisse et de répondre aux questions des

habitants. Un chercheur spécialisé sur la question de la pollution lumineuse est également intervenu pour expliquer les effets de la pollution lumineuse sur la santé humaine comme sur la biodiversité. Pendant cette période d'expérimentation d'un an, nous prendrons tous les retours des habitants pour voir si des ajustements sont nécessaires (exemple : horaires différents été/ hiver, signalétique...). N'hésitez pas à nous partager vos retours par email, courrier ou lors des permanences élus. ●



Le Conseil Municipal des Jeunes prend ses fonctions



Nos 11 jeunes conseillers municipaux, ont été investis lors de la cérémonie des vœux et viennent de se réunir pour la première fois.

← Bravo à Charlotte BAILLOU-ZOPF, Jackson BUSH, Nour CHAUNIER-SIMEON, Romie DUCLOS-TEULIERES, Lola HENSBROEK, Djawa LEVRERO, Anouk POLLET, Lana RAMES, Elsa SCHAEFFER, Violette VANNIER et Richard WEBER.

Derniers conseils municipaux :

Séance du 28/11/2024

- 1/ Subvention aux associations - attribution exceptionnelle ;
- 2/ Subvention aux associations - validation de Pass'sport ;
- 3/ Subvention aux associations - validation de Pass'culture ;
- 4/ Subventions aux associations - versement aux OCCE ;
- 5/ Convention de mise à disposition d'un local à titre gracieux ;
- 6/ Convention de partenariat INU CHAMPOLLION - commune de Saint-Antonin-Noble-Val ;
- 7/ Avenant n°1 du lot 2 - gros-œuvre maçonnerie - pierre de taille pour le projet de restauration de la place des Moines ;
- 8/ Rénovation de l'école maternelle - demande de subvention ;
- 9/ Décision modificative du budget - virement de crédit section investissement ;
- 10/ Lancement de la procédure de cession de chemin ruraux à Pech Dax ;
- 11/ Proposition d'avenant au contrat d'équipement.

Séance du 20/12/2024

- 1/ Urbanisme - avenant pour l'élargissement des missions du service unifié d'application du droit des sols à l'instruction des actes relatifs à la police de la publicité extérieure
- 2/ Subvention aux associations - validation de pass'sport
- 3/ Subvention aux associations- NAP
- 4/ Subvention aux associations - attribution exceptionnelle aux associations sportives
- 5/ Marchés publics - attribution du marché de travaux pour la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle à Saint-Antonin-Noble-Val (82)
- 6/ Convention de partenariat - accompagnement à l'amélioration de la connaissance des chauves-souris sur la commune de Saint Antonin Noble Val dans le cadre de la mise en œuvre de l'ABC
- 7/ Convention ANACEJ
- 8/ AMI mise à disposition de terrains à cadène
- 9/ AMI installation Food truck
- 10/ Adoption du catalogue des tarifs
- 11/ DM régularisation budget
- 12/ DM modification des amortissements
- 13/ Signature offre de leasing Orange
- 14/ Accord d'incitation financière avant travaux sur la valorisation des CEE

Tribunes

De la majorité

Notre population augmente et s'approche des 2 000 habitants. Un cap important qui montre l'attractivité de notre commune. Des enfants du pays de retour chez eux, des touristes séduits qui décident de s'installer,... nos nouveaux habitants viennent des quatre coins de la France, de l'Europe et du monde. Cette dynamique est précieuse mais fragile. L'inflation met de nombreux habitants en difficulté, le logement est sous tension, et nos commerces ont souffert d'une saison touristique médiocre. Pérenniser notre attractivité nécessite donc de travailler sur tous les fronts et sur le long terme.

L'année dernière, la préfecture, la région, le département, entre autres, nous ont apporté un soutien technique et financier exceptionnel dans nos projets. Nous mesurons notre chance, car avec la réduction des dépenses de l'État, l'avenir risque d'être plus incertain... Il faudra nous adapter, cela fait partie désormais des qualités indispensables dans ce monde en perpétuel mouvement.

L'année 2025 s'annonce intense, avec la réalisation des projets dont nous avons obtenu les financements. Nous allons lancer encore d'autres études en 2025. Parmi elles : les études sur le réseau de chaleur, sur le projet scientifique et culturel de la maison Muratet, sur la sécurité routière, sur les chaussées de l'Aveyron, ... Ces études nous sont indispensables pour avoir une vision d'ensemble, prioriser les projets et monter des dossiers solides pour convaincre nos partenaires. Merci à tous de votre confiance !

Énergies communes
pour Saint-Antonin

De l'opposition

Morosité et déclin à tous les étages : voilà comment résumer le climat actuel... qu'on en juge :

Adieu à l'EREF au bout de 32 ans ! Le service majeur pour les demandeurs d'emploi en QRGA a cessé ses activités le 31/12/24. Des problèmes de financement ont fragilisé l'EREF et la nouvelle de la récupération des locaux par la Mairie ont scellé le sort de cette association.

Nous exprimons notre gratitude aux personnes qui ont soutenu l'EREF et nos regrets aux habitants qui auraient pu bénéficier de ses services.

La fin du festival annuel « Samba Al País ». Face aux diverses exigences de la mairie les organisateurs ont jeté l'éponge... Saint Antonin perd ainsi un festival qui avait une incontestable notoriété et qui attirait un public nombreux et divers.

Difficile quand on est commerçant et notamment restaurateur, de rester ouvert toute l'année. Au lieu de les soutenir la mairie a décidé d'autoriser hors saison l'installation de food-trucks...

Nos restaurateurs, non consultés, apprécient déjà cette nouvelle initiative !

Pour traduire cette ambiance, la municipalité a trouvé une mesure emblématique : la coupure de l'éclairage public entre 0h00 et 6h00 ! Que l'obscurité soit, et l'obscurité fut !



Du nouveau pour mieux trier

Déchets Pour limiter les erreurs et faciliter encore le tri, de nouvelles colonnes de tri, poubelles de ville et composteurs vont être installés.



Les erreurs de tri et incivilités sont un coût important pour la collectivité, c'est-à-dire... nous tous ! En effet, les coûts de traitement supplémentaires se répercutent sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) comprise dans la taxe foncière.

Sur les plateformes : place aux colonnes

Finis les containers 1100 litres, la CCQRGA a décidé d'implanter des colonnes aériennes, sur les points importants de collecte. Ainsi, sur chacun de ces sites, en complément de la colonne pour le verre déjà en place, vous trouverez une colonne pour les ordures ménagères et une colonne pour le tri sélectif, chacune avec une ouverture adaptée aux types de déchets qui ne permettra plus les incivilités du type micro-onde, télévision, placard, planches etc dans les poubelles. Ces colonnes disposent même d'ouvertures plus basses pour les personnes à mobilité réduite. Grâce au volume important des colonnes, la collecte sera optimisée. Elles seront vidées par un camion grue, ne nécessitant qu'un seul agent au lieu de deux actuellement. Le coût, les nuisances sonores et la pollution de l'air seront également réduits. Les consignes de tri restent les mêmes : en sacs pour les ordures ména-

gères, en vrac pour le tri sélectif. Un "mémo tri" a été diffusé dans toutes les boîtes aux lettres pour les rappeler. Les plateformes du Tour du Pré, au-dessus du collège et à Saleth seront les premières équipées courant février, suivies de celle de la place du Pradel. La CCQRGA est soutenue dans ce projet par l'organisme CITEO, spécialisé dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques.

En ville : les poubelles passent au tri

Dans le village, finis les poubelles uniques. Un prototype de poubelle réalisé par des artisans locaux a été testé avec succès place de la Halle pour vérifier sa praticité pour les habitants comme pour les agents. Il va être généralisé dans les semaines



← Un prototype des nouvelles poubelles a été testé avec succès place de la Halle.

qui viennent et remplacera les poubelles actuelles, parfois avec des emplacements légèrement différents. En effet, les poubelles seront installées par trois et nécessiteront plus de place : une pour les emballages du bac jaune, une pour les emballages en verre et une pour le tout-venant.

Composteurs collectifs : deux nouvelles installations

Sur un modèle similaire au site de compostage du Tour du pré, deux nouveaux sites devraient voir le jour courant mars. D'autres ouvertures de sites suivront dans l'année. Ce type de compostage collectif est destiné uniquement aux foyers ne disposant pas de jardin (ou trop petit pour y installer un composteur). Ces sites seront ouverts en permanence pour recevoir les dépôts de déchets alimentaires (sauf produits carnés) des foyers. Des panneaux de consignes et des instructions pour participer y seront installés. La gestion et l'animation de ces sites sera réalisée par la CCQRGA. Cependant, nous recherchons de futurs usagers qui accepteraient d'être "l'œil régulier" pour prévenir la CCQRGA en cas de souci ou besoin. Cela ne demande que 3 minutes lors de vos apports sur le site. ●

Nous contactez preventiondechets@cc-qrga.fr ou appeler le 05 63 65 77 89 pour plus d'informations.

Les services techniques en “voyage d'étude”



Le 22 janvier, l'ensemble des agents des services techniques, accompagnés d'élus, se sont rendus sur la commune de Saint Céré (46) où ils ont été reçus par Madame la Maire et l'équipe des services techniques de cette belle

commune de 3000 habitants. Les deux services ont pu échanger sur les problèmes rencontrés dans l'entretien de leurs communes respectives, évoquer les spécificités et les solutions adoptées pour chaque situation.

Ensuite, ils ont visité les ateliers communaux de St-Céré pour discuter du matériel et des techniques. Accompagnés par deux agents Saint Céréens, nos agents ont poursuivi la matinée d'étude dans les rues et les espaces publics où ils ont pu voir les conditions de nettoyage, la gestion des déchets, l'entretien des massifs et des arbres, le terrain de sport et le cimetière. Une étude pleine d'enseignements.

Mme la Maire et la municipalité nous ont invités à un repas commun avec les deux services au complet dans le restaurant des enfants, un moment très convivial.

Nous remercions très vivement madame la maire et toute son équipe de leur accueil et de leur disponibilité. Des liens se sont tissés et nous souhaitons à l'avenir poursuivre en recevant à notre tour les Saints-Céréens. 🟢

URBANISME

PLUi : Début de l'enquête publique

L'enquête publique relative à la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), modification dite de "droit commun" (article L153-41 du code de l'urbanisme) se déroulera du lundi 3 mars à 14h00 au jeudi 3 avril à 12h00. Elle concernera l'actualisation de la liste des bâtiments pouvant changer de destination (correspondant à l'objet n°1 de l'arrêté du Président du 27 juin 2024, les deux autres objets n°2 et n°3 ayant été retirés de la procédure suite à la consultation des personnes associées et à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE)).

Le recueil des observations se fera par mail, par courrier et par inscription sur les registres disponibles dans les 17 communes de la CCQJGA (et au siège de la CCQJGA) aux horaires d'ouverture des mairies.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences dans plusieurs communes et notamment à Saint-Antonin-Noble-Val le jeudi 3 avril de 9h00 à 12h00.

Habitat léger : Un atelier de concertation citoyenne



Venez découvrir l'habitat réversible/ léger, échanger et partager votre avis et vos idées concernant cette solution de logement envisagée par la municipalité.

Déroulé de cette rencontre :

- **Présentation sur le thème de l'habitat réversible** par l'association Hameaux Légers
- **Atelier** : échanges et partage d'idées
- **Projection sur plan**

Rendez-vous le mercredi 12 mars à 18h, à la Salle des Congrès !

Le Rock d'Anglars, la musique pour tous !



↑ Un des groupes issus de l'école de musique propose des concerts à plusieurs EPHAD permettant à ceux qui sont plus isolés de profiter sereinement de moments de musique.

L'école de musique du Rock d'Anglars est une école associative. Elle regroupe des élèves, enfants et adultes de plusieurs communes de la QRGa et de la 4 C. Des cours d'éveil musical sont donnés aux plus petits, tandis que les plus grands (mais pas que...) profitent de jouer ensemble dans l'orchestre. Ajoutons des cours de harpe, de violon, violoncelle, de piano, de saxophone, trompette, trombone, batterie, guitare, des chorales et vous aurez un aperçu de la vie de

notre école. Des stages pour différents publics : MAO (musique assistée par ordinateur, master class de harpe, improvisation piano, musique de films... ; sont proposés au cours de l'année. L'un des moteurs de l'école est de jouer ensemble et de partager la musique. Depuis l'an dernier, des professeurs du Rock d'Anglars en partenariat avec l'Édu-

cation Nationale animent une chorale de territoire dans les écoles de la QRGa. Les 6 classes de cycle 3 (CM1 et CM2) apprennent à chanter ensemble et auront le plaisir de proposer un concert.

N'hésitez pas à vous tenir informés des événements, à nous rejoindre en tant que bénévole et à nous accompagner le 29 mars pour notre concert de soutien. ●

Pour plus d'informations : 06.76.90.80.79 • lerockdanglars@gmail.com

Permanences Infos Services et Loisirs du territoire au Bazar



Tous les jeudis, de 17h à 19h au Bazar, et le mardi de la 1ère semaine paire de chaque mois, de 14h à 16h, dans la cour de l'ancienne école ou à l'espace Caritas, selon la météo. L'EVS du Bazar vous accueille pour répondre à vos questions sur les ressources locales en matière de démarches administratives, emploi-formation, mobilité, logement, santé, solidarité, parentalité, loisirs.... N'hésitez pas à venir poser vos questions, Catherine vous accueillera avec plaisir. La friperie chic sera également ouverte, pour allier l'agréable à l'utile, lors des permanences du jeudi !

Pour plus d'informations :
bazartcoordination@gmail.com

Des nouvelles du FCQR



Le Football Club Quercy Rouergue est le club de football issu des ententes avec les clubs Caylus, Parisot et Puylagarde. Depuis juillet 2016, le club évolue essentiellement sur les terrains de Parisot et Saint-Antonin.

En 2024/2025 le FCQR c'est : 43 Seniors - 2 équipes ; 22 Dirigeant(e)s ; 8-U18F en entente avec le Stade Villefrancois ; 13-U15 ; 12-U13 ; 14-U13F ; 16-U11 ; 13-U9 ; 14-U7.

Grâce au soutien des municipalités nous pouvons évoluer sur les terrains entretenus, utiliser des salles communales, aménager les espaces de jeu, renouveler et compléter nos équipements. Grâce aux bénévoles nous pouvons proposer des entraînements à toutes les catégories tout au long de la saison. Grâce au soutien de nos sponsors nous

pouvons offrir à tous les licenciés des cadeaux de fin d'année, une journée de clôture de saison, des goûters après tous les matchs. Pour cette saison, nous avons comme objectif de pouvoir doter chaque licenciés de l'école de foot d'un ballon. Grâce aux municipalités de Caylus et St Antonin qui nous ont suivi sur ce projet nous avons fin novembre pu faire la distribution des ballons. Les enfants, n'oubliez pas de ramener vos ballons aux entraînements ! **Objectif atteint !** Le 7 décembre 2024 nous nous sommes réunis pour l'arbre de Noël du club à la salle des fêtes de Servanac. C'est grâce au don d'un de nos sponsors que nous avons pu offrir des gourdes personnalisées à tous les licenciés.

Suivez notre actualité sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Jean-Pierre Colle

Jean-Pierre est administrateur honoraire du Centre des monuments nationaux, chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres. Auteur d'articles concernant artistes et expositions.

Pour l'amour

Arrivé par hasard à Saint-Antonin voici trente ans après que lui furent confiés l'abbaye de Beaulieu, le château de Gramont et de la chapelle des carmélites à Toulouse, Jean-Pierre n'en est plus jamais reparti.

« Je ne connaissais personne ici. Je cherchais un logement et c'est le colonel Bonsang, à l'époque commandant du camp de Caylus, qui m'a engagé à visiter Saint-Antonin. Passé Espinas, découvrant le roc d'Anglars puis, à son ombre, le village, je me suis dit : c'est là que je veux habiter ! ». Si Jean-Pierre n'avait pas d'attaches dans le village, des liens inattendus le surprirent : « J'ai trouvé la maison que j'occupe encore aujourd'hui qui appartient à la famille de Lastic. Or les propriétaires de l'abbaye de Royaumont, à l'origine de la fondation où j'ai commencé ma carrière, avaient des liens avec les Lastic. Coïncidence... ».

À l'époque se constituait le corps des administrateurs des monuments historiques (une trentaine pour diriger les cent vingt monuments confiés par l'État au Centre des monuments nationaux). « Certes existaient sur place des équipes, mais faire vivre un monument ce n'est pas seulement vendre des tickets. Il faut y créer une dynamique avec des événements qui valorisent les sites dont on a charge. Ce fut mon exercice 15 ans durant. S'ajoutant à l'entretien ordinaire s'imposaient des restaurations coûteuses. Je devais assurer le lien non seulement avec mon administration mais également avec le terroir, ses habitants et ses édiles. Cela je l'avais



vécu auparavant lorsque j'étais secrétaire général du Centre culturel de Cerisy-la-Salle actif dans un château normand, renommé pour ses colloques où il me fut donné, outre des universitaires, d'accueillir plusieurs prix Nobel. Dans le cadre Beaulieu et de la collection qui s'y trouve attachée, il nous importa, avec Geneviève Bonnefoi, de présenter des artistes implantés localement, tels Jacques Haramburu ou René Bonetti. Cet ancrage avec son plus immédiat environnement peut aussi de faire par des initiatives toutes simples. À la demande d'un professeur, j'avais accepté d'exposer dans le cellier de Beaulieu des dessins de ses élèves. Les parents sont venus voir les œuvres de leurs enfants : beaucoup ont ainsi mis les pieds à Beaulieu pour la première fois. D'aucuns m'ont dit qu'ils regarderaient la collection d'un autre œil ».

Regarder d'un autre œil, fixer le regard sur la beauté de ce qui nous entoure, cette application anime Jean-Pierre depuis toujours. Il se souvient encore de ses premiers chocs esthétiques : la découverte du château de Versailles ou la fréquentation du château d'Alincourt, dans le Vexin de son enfance.

des beaux lieux

« Quand je sortais de l'école, j'allais m'incliner à l'église devant les trois orantes de marbre des Villeroy, seigneurs d'Alincourt. C'était, déjà, la rencontre de l'art et de l'histoire. Plus tard à Beaulieu certains me demandaient ce que venaient y faire ces "gribouillages" et ce qu'ils représentaient. J'ai maintes fois répondu : "Vous promenant sur une plage ne vous est-il pas arrivé d'y ramasser un coquillage ? Pourquoi ? Ah c'est parce que vous le trouviez beau !" On a tous la faculté de discerner et d'extraire de la beauté et/ou du sensible face à quelque chose qui ne représente rien d'autre que ce qu'il est ».

Le projet de musée à la maison Muratet l'enthousiasme évidemment : « Ce serait magnifique. Il est important d'en définir le projet et d'en discerner le destinataire. Ce peut être un instrument au service du plus grand nombre : rappeler l'histoire d'un village comme le nôtre, avec sa qualité architecturale rare et cohérente qui défie le temps. Ce devrait être un moyen de capter le regard tant des autochtones que des touristes, sans omettre les monuments alentours : la maison romane, bien sûr, mais aussi l'église de Varen, les châteaux de Cas, de Penne, de Bruniquel. » Amoureux du passé sans être passéiste, Jean-Pierre réfute le "c'était mieux avant" : « Ce qui fait la modernité d'un monument, eût-il huit siècles, tient à notre faculté de l'occuper. Saint-Antonin dans sa globalité est un monument qu'il ne faut pas tirer vers de fallacieuses antériorités. Si notre village est certes riche de son passé, agissons dans une optique prospective ». ■



L'agenda

Février Mars 2025

Message aux associations!

Vous souhaitez voir figurer un évènement dans cet agenda ? Transmettez-nous les infos avant le 7 avril : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com

Du vendredi 21 février au dimanche 23 février

Cinéma

Flow - le 21/02 à 14h - à partir de 8 ans

Le Royaume - le 21/02 à 20h30

Au boulot - le 22/02 à 14h

Grand tour - le 22/02 à 17h



La chambre d'à côté - le 22/02 à 20h30

L'affaire Nevenka - le 23/02 à 17h

Papa est en voyage d'affaires - le 23/02 à 20h30

Ciné Noble Val - Salle des Thermes - de 4 à 7 euros

Dimanche 23 février

Enregistrement en public

du podcast *Passion Médiéviste* avec la chercheuse Angélique Van de Luitgaarden. Médiathèque - 14h

Du 24 au 28 février

Stage d'improvisation musicale

pour adolescents, animé par Félix Gibaud. Le Rock d'Anglars - Contactez Félix au 06 50 15 66 20.

Dimanche 2 mars

Visite guidée Sur les traces du maquis d'Ornano. Suivez la guide Manon Malin des Cultiveuses et partez sur les traces des maquisards sur le circuit de la Bouriette (2,5 km). Prévoir des chaussures de marche. 14h30. Durée : 2h, pour adultes et adolescents. Organisé par le Pays d'art et d'histoire Midi-Quercy et la SAV-SA, en collaboration avec l'office de tourisme. **Gratuit - RÉSERVATION OBLIGATOIRE : 05 63 30 63 47**



Jeudi 6 mars

Concert de Seleni, voix et looper (restauration & buvette ; concert au chapeau). Au Bazart : dès 19h.

Vendredi 7 mars

Soirée belote et coinche (buvette & restauration). Au Bazart : dès 19h.

Dimanche 9 mars

Match rugby XV : US St-Antonin / L'Honor de Cos - Stade Garnacho USSA RUGBY 15 - RUGBY FLAG - VTT

Mardis 11 mars et 12 avril

Bols Bazart : repas solidaires à prix libre à partir de 4€. À 12h30, sur réservation au 06 98 17 34 29.

Mercredi 12 mars



Réunion publique - Atelier de concertation sur l'habitat léger. Organisé par la Mairie et l'association Hameaux légers 18h - Salle des Congrès

Mercredi 19 mars

Le goûter des aînés. Pour tous les habitants de plus de 70 ans. Animation musicale spécial musette. De 15h à 18h30 à la Salle des Thermes. Gratuit et sur inscription au secrétariat de la mairie : 05 63 30 60 23.

Dimanche 23 mars

Visite théâtralisée : À travers l'œil d'Amélie Galup à St-Antonin. Visite théâtralisée réalisée par la guide-conférencière Julie Goudenege, d'Histoires Gigognes. Organisé par le Pays d'art et d'histoire Midi-Quercy, en collaboration avec l'office de tourisme. **RÉSERVATION OBLIGATOIRE : 05 63 30 63 47 - Gratuit - À 14h30 : Durée : 1h30 - Tout public**

Samedi 29 mars

Concert de soutien au Rock d'Anglars

Jeudi 3 avril

Permanence du commissaire enquêteur sur l'enquête publique relative à la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). À Saint-Antonin-Noble-Val le jeudi 3 avril de 9h00 à 12h00, salle des Congrès.

Vendredi 11 avril

Atelier et conférence par Lucas Ghelfi sur le thème du *Château Ambulant* de Miyazaki.

Jeudi 17 avril

Concert de Shirazade, restauration & buvette ; concert au chapeau. Au Bazart : dès 19h.

Dimanche 20 avril

Jardin Noble Val, sur le thème



La nature qui nous inspire. Émerveillement et création. Place du Pradel - Ouvert au public de 9h à 18h.

NUMÉROS UTILES

Enfance & jeunesse

École maternelle :
05 63 30 63 43

École élémentaire :
05 63 30 60 56

Centre de loisirs :
05 63 02 32 75

Santé

Médecins :

- Cabine de télé-consultation (pharmacie de St-Antonin)
- Médecin de garde : 39 66

Dentiste :

Dr OSPINA-GOMEZ :
05 63 27 77 25

Les infirmières :
05 63 68 21 26

Pharmacie :
05.63.30.60.94

Centre médico-social :
05.63.30.69.15

Services

Médiathèque :

05 63 68 22 34
CCQORGA : 05 63 30 67 01

Frances Services :

05 63 25 00 31

Office de Tourisme

Intercommunal :

05 63 30 63 47

Déchetterie :

VAREN/LEXOS : 06 59 08 74 35
PARISOT : 06 59 08 64 72

Service des eaux et assainissement :

05 63 30 61 60

EREF : 05 63 68 24 66

Urgences

SAMU : 15

(ou 112 depuis un mobile)

Gendarmerie : 17

(ou 112 depuis un mobile)

Pompiers : 18

(ou 112 depuis un mobile)

Sans abris : 115

(ou 112 depuis un mobile)

Enfance maltraitée : 119

(ou 112 depuis un mobile)

Centre antipoison :

Toulouse : 05 61 77 74 47

Saint Antonin Noble Val

est un bimestriel édité par la mairie de Saint-Antonin-Noble-Val
Dépôt légal : à parution.

DIRECTRICE DE PUBLICATION :

Elisabeth Birs

RÉALISATION :

A. Papadopoulos, C. Baladi, A. Harang (lecailloupoilu.net)

IMPRESSION :

Grapho12, Villefranche-de-Rouergue

TIRAGE :

1300 exemplaires sur papier recyclé écologique 90 gr.

ISSN : 3001-8447

Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.

PHOTOS :

Sauf indication contraire, toutes photos : DR.

La mairie vous accueille

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI DIMANCHE
MATIN	fermé	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h	fermé	fermé
APRÈS-MIDI	14h - 16h	fermé	14h - 16h	fermé	14h - 16h	fermé

Place de la Mairie, 82140 Saint-Antonin-Noble-Val

Courriel : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com • www.saint-antonin-noble-val.fr • Tél. : 05 63 30 60 23

Abonnement :

Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal chez vous par la Poste ? Envoyez-nous votre demande par mail : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com

